



AFFECTIVITÉ, SEXUALITÉ ET HANDICAP EN INSTITUTION



www.asph.be



La Mutualité Socialiste



Affectivité, sexualité et handicap en institution



Facile à lire

Table des matières

Introduction

Ethique

Informations et échanges : Comment être bien dans sa peau ?

1. Le personnel
 - *Les animateurs*
 - *Les invités*
2. Les groupes de parole
3. Les séances d'information
4. Autres moyens

Lieux de vie en groupe : intimité et respect de la vie privée

1. Vie en groupe
2. Organisation et bâtiments
 - *Organisation*
 - *Bâtiments*

Vie amicale et amoureuse

1. Les rencontres
2. La vie amicale et amoureuse
3. Le couple
4. L'homosexualité

Santé et soins

1. La contraception

2. La grossesse
3. Les personnes âgées
4. Les Maladies Sexuellement Transmissibles (MST)
5. Les soins
6. Les problèmes sexuels

Abus et violences

1. Voir, réagir et accompagner
2. Savoir dire non et savoir entendre quand on dit non
3. Se respecter et respecter l'autre

Conclusion

Présentation du groupe PHAS



Introduction

Avoir des amis, des amoureuses ou des amoureux et avoir des relations sexuelles, ça fait partie de la vie.

Ca rend la vie plus belle.

Les personnes porteuses d'un handicap ont aussi envie d'avoir des amis, des amoureuses ou des amoureux et des relations sexuelles.
Une relation sexuelle, c'est quand on fait l'amour avec quelqu'un.

Des centres de jour et des centres d'hébergement ont bien compris ça.
C'est important.

Dans ces centres de jour et ces centres d'hébergement on peut parfois être en couple.

Dans ces centres de jour et ces centres d'hébergement, il y a des groupes

de parole sur la vie amoureuse et la vie sexuelle.
Dans ces centres de jour et ces centres d'hébergement, il y a des séances d'information sur la vie amoureuse et la vie sexuelle.

Des centres de jour et des centres d'hébergement voudraient faire des groupes de parole et des séances d'information.

C'est parfois difficile.

Les choses changent d'une institution à une autre institution.
Chaque personne est différente.

L'ASPH, ça veut dire l'Association Socialiste de la Personne Handicapée.

L'ASPH a rassemblé un groupe de professionnels.

Dans ce groupe, il y a des animateurs, des éducateurs, des psychologues et un sexologue.

Ce groupe s'appelle PHAS.

PHAS, ça veut dire Personne Handicapée Affectivité Sexualité.

Le groupe PHAS a fait cette brochure.

Cette brochure est pour les professionnels des centres de jour et d'hébergement.

Cette brochure est pour les personnes porteuses d'un handicap.
Cette brochure est pour les parents.

Cette brochure donne des exemples qui ont existé.

Cette brochure donne des moyens et des idées pour rendre meilleure la vie amoureuse et amicale des personnes handicapées.



Ethique

Une personne porteuse d'un handicap est acteur de sa vie amicale, amoureuse et sexuelle.

C'est la personne porteuse d'un handicap qui choisit pour elle.

Parfois, la personne porteuse d'un handicap doit être aidée dans sa vie amicale, amoureuse et sexuelle.

Surtout si la personne est très handicapée.

Les professionnels travaillent avec la personne porteuse d'un handicap sur sa vie amoureuse.

La vie amicale, amoureuse et sexuelle, c'est intime, c'est personnel...

Les professionnels doivent travailler en respectant l'intimité de la personne porteuse d'un handicap.

Les professionnels doivent être discrets.

Les professionnels doivent travailler en respectant l'éthique :



L'éthique, c'est des valeurs morales.

Les valeurs morales, c'est des idées auxquelles on tient beaucoup.

Ces idées nous aident à faire la différence entre ce qui est bien et ce qui est mal.

- L'éthique de l'institution se décide avec le personnel et la direction
- L'éthique de l'institution dit quelles sont les valeurs et les règles de l'institution
- L'éthique de l'institution est écrite dans le règlement d'ordre intérieur
- Le règlement d'ordre intérieur, c'est ce qui dit qu'on peut faire ou ne pas faire dans l'institution
- L'éthique de l'institution fait partie du projet pédagogique
- Le projet pédagogique, c'est ce qui dit qu'on va faire avec la

- personne porteuse d'un handicap
- L'éthique de l'institution peut être changée pour être meilleure.

Pour travailler avec éthique, il faut avoir du respect et de la tolérance :

- Il faut respecter les autres
- Il faut se respecter soi-même
- Il faut respecter les droits des autres
- Il ne faut pas dire à tout le monde ce qu'on sait de quelqu'un
- ...

Avoir de la tolérance, c'est accepter que les autres sont différents.
On peut être différent dans :

- Sa vie amicale, amoureuse et sexuelle
- Ses goûts sexuels : on peut aimer les femmes ou les hommes ou les deux
- Le pays ou la culture d'où on vient
- Ce qu'on aime
- Ce qu'on pense
- Sa religion...





Informations et échanges: Comment être bien dans sa peau

Tout le monde a droit à être bien informé sur la vie amicale, amoureuse et sexuelle.

Les personnes porteuses d'un handicap ont droit à être bien informées sur la vie amicale, amoureuse et sexuelle.

C'est très important pour bien vivre sa vie.

Beaucoup de personnes porteuses d'un handicap n'ont pas cette information.

Il n'y a pas de cours d'éducation sexuelle à l'école.

A la maison, les parents ne parlent pas de l'éducation sexuelle.

Les personnes porteuses d'un handicap vivent souvent dans des institutions.

Les personnes porteuses d'un handicap doivent apprendre à vivre en groupe.

La vie amicale, amoureuse et sexuelle fait partie de la vie en groupe.

Si une personne porteuse d'un handicap ne sait pas ce qui se fait en groupe.

Si une personne porteuse d'un handicap ne sait pas ce qui se fait pas en groupe.

Il peut y avoir des graves problèmes.

Des institutions font des groupes de parole sur la vie amicale, amoureuse et sexuelle.

Des institutions font des séances d'information sur la vie amicale, amoureuse et sexuelle.

Des institutions écoutent ce que les personnes porteuses d'un handicap disent sur leur vie amicale, amoureuse et sexuelle.

1. Le personnel

Tout le personnel de l'institution doit être bien informé.

Comme ça quand une personne porteuse d'un handicap a un problème, elle peut demander de l'aide à n'importe qui.

La personne pourra lui dire à qui elle doit parler.

1) Les animateurs

Les groupes de parole doivent être animés par 2 animateurs.

Les séances d'information doivent être animées par 2 animateurs.

C'est mieux !

Les 2 animateurs doivent être un homme et une femme.

C'est mieux !

Les animateurs peuvent suivre des formations sur la vie amicale, amoureuse et sexuelle des personnes porteuses de handicap.

Ça existe.

Pour être un bon animateur, il faut :

- Savoir écouter les gens
- Comprendre ce qui n'est pas dit
- Avoir l'esprit ouvert, être tolérant
- Être disponible
- Être à l'aise quand on parle de la vie amoureuse et sexuelle
- Être prêt à s'informer et continuer à apprendre
- Connaître la vie amicale, amoureuse et sexuelle

- Savoir gérer les disputes
- Savoir dire ce qu'on peut faire
- Savoir dire ce qu'on ne peut pas faire
- Savoir garder des secrets
- ...

2) Les invités

Parfois, les animateurs invitent d'autres personnes pour animer le groupe de parole.

On peut inviter par exemple des spécialistes ou des assistants sociaux.

Les invités doivent être bien informés.

Les invités doivent être à l'aise avec la question sexuelle.

2. Les groupes de parole

Un groupe de parole est un lieu d'échange.

Les participants parlent de ce qu'ils vivent.

Les participants parlent de ce qu'ils ressentent.

On parle avec les autres.

On gère ses émotions.

Le but est de se découvrir, de se développer et de s'épanouir.

Le but est de rendre meilleure la vie amicale, familiale, amoureuse...

Le groupe de parole doit être formé de personnes qui vont bien ensemble.

Les participants doivent avoir le même niveau de compréhension.



André aimerait rencontrer une femme, se marier, avoir des enfants.
André lit les petites annonces et téléphone à des femmes.
Dans le service, pendant les temps de loisir, il quitte peu sa chambre et passe beaucoup de temps à jouer seul sur sa console.
Dans le groupe de parole, André entend les autres participants.
Ils essaient de faire la différence entre une relation d'amitié et une relation amoureuse. L'animateur leur propose de trouver des exemples sur avoir des amis.

L'équipe évite de mettre des participants trop proches comme un couple...
Comme ça, on peut parler librement.

Si c'est possible, on peut faire plusieurs groupes de parole.
Un groupe de parole peut être sur le rapport aux autres.
Un groupe de parole peut être sur la vie amoureuse et sexuelle.
Le groupe de parole choisit de quoi il veut parler.
Le groupe de parole peut parler du même sujet pendant plusieurs séances.
Quand tout le monde a dit ce qu'il pensait d'un sujet, le groupe de parole peut parler d'autre chose.

On participe à un groupe de parole que si on le veut.
Ce n'est pas obligatoire.
L'équipe peut dire à une personne que ce serait bien pour elle de participer à un groupe de parole.
Les nouveaux participants font une séance d'essai pour voir si le groupe de parole est bien.

Pour que le groupe de parole fonctionne bien, c'est mieux de participer souvent.
Pour que le groupe de parole fonctionne bien, il faut respecter les règles.
Les règles servent à se sentir libre de parler, à parler en sécurité, à parler sans être jugé.
Chaque participant écoute les autres.
Ce qui se dit dans le groupe de parole ne doit pas être répété en-dehors du groupe de parole.

En pratique :

- Les règles du groupe de parole sont claires
- Tout le monde connaît les règles
- Si on ne respecte pas les règles du groupe de parole, on ne peut plus aller au groupe de parole.
- L'équipe choisit combien de temps se réunit le groupe de parole
- L'équipe choisit combien de fois par mois se réunit le groupe de

Chaque règle est illustrée par un pictogramme.
Un panneau de pictogrammes est affiché dans la salle.
Au début de chaque séance, l'éducateur relit le panneau et les participants collent leur nom dessus pour dire qu'ils sont d'accord avec les règles.

- parole
- Le groupe de parole comprend maximum 8 personnes, c'est mieux
 - La salle est préparée avant le groupe de parole
 - Si c'est possible, on choisit toujours le même local
 - Le pictogramme du groupe de parole est mis sur la porte
 - L'animateur du groupe de parole choisit comment animer le groupe
 - L'équipe se réunit pour voir si le groupe de parole marche bien
 - Quand une personne décide d'arrêter le groupe de parole, il est important de parler de ça avec elle
 - Un groupe de parole peut s'arrêter
 - Un groupe de parole s'arrête lentement, en espaçant les séances et en rassurant les participants sur la suite.

3. Les séances d'information

Les personnes porteuses de handicap ne vont pas toutes aux groupes de parole.
Elles ont aussi droit à une information sur la vie amicale, amoureuse et sexuelle.



Pour ça, il y a les séances d'information.
Une séance d'information, c'est quand quelqu'un explique des choses à d'autres personnes.

Dans ces séances d'information, on peut parler de :

- Le corps humain
- La propreté du corps

- La santé
- Des étapes de la vie comme la naissance, la mort...
- Du droit de choisir soi-même
- Des rencontres
- De ce qu'on peut faire et ne pas faire quand on est avec d'autres personnes
- Des relations amoureuses
- Des relations sexuelles avec une femme ou avec un homme
- Des relations sexuelles entre femmes ou entre hommes
- Du respect de la différence
- Du respect de l'intimité
- Du couple
- Des parents ou du fait d'être parent
- De comment éviter d'avoir des enfants quand on a des relations sexuelles
- Des maladies qu'on peut attraper en ayant des relations sexuelles
- Des abus sexuels ou de la violence
- ...

L'animateur choisit des mots simples.

L'animateur utilise des dvd, de la documentation, des pictogrammes...

Parfois, l'animateur utilise des outils comme de la plasticine ou des dessins pour que tout le monde puisse s'exprimer.

Les séances d'information doivent être positives.

Pour les relations sexuelles, on parle de plaisir.

On parle des maladies que plus tard. Après.

4. Autres moyens

Il y a des personnes porteuses d'un handicap qui ont très difficile à s'exprimer.

Parfois, ces personnes ne peuvent pas participer à un groupe de parole. Elles ont aussi envie de communiquer.

Ca peut se faire avec la communication assistée comme les pictogrammes, la synthèse vocale, le langage Bliss...

Il y a des personnes porteuses d'un handicap qui ne veulent pas communiquer.

Ces personnes ne peuvent pas aller à un groupe de parole ou à une séance d'information.

Pour ces personnes, il y a d'autres moyens comme les ateliers de bien-être (massage, hydrothérapie...) ou les ateliers créatifs.

L'information peut se donner à un groupe de personnes.

L'information peut se donner à un couple.

L'information peut se donner à une seule personne.



Lieux de vie en groupe : Intimité et de la vie privée

Quand on vit en groupe, il faut être organisé.
Quand on vit en groupe, il faut avoir des règles.
Tout le monde doit respecter les règles.
Tout le monde, ça veut dire les personnes porteuses de handicap, le personnel, les familles, les visiteurs...

Des personnes porteuses de handicap vivent dans des institutions ou vont dans des centres de jour.
Pour elles, c'est très important d'avoir de l'intimité, de la vie privée et de l'espace personnel.

L'intimité, c'est ce qu'on peut choisir de dire ou pas aux autres.
Il faut respecter l'intimité des autres.
Les autres doivent respecter notre intimité.

La vie privée, c'est ce qu'on partage entre amis ou avec la famille.

L'espace personnel, c'est un endroit ou un moment qu'on garde pour soi.
C'est lié à l'intimité.
On ne peut pas entrer dans l'intimité ou dans l'espace personnel de quelqu'un si cette personne ne veut pas.

Tout le monde a besoin d'intimité et d'espace personnel pour être seul ou avec son amoureux ou son amoureuse.

Marc reçoit son amie dans sa chambre pour être ensemble.
Cette visite est prévue.
L'équipe est au courant.
C'est à l'heure à laquelle on rapporte le linge dans les chambres.
L'éducateur entre sans frapper pour déposer le panier.
L'éducateur n'a pas respecté l'intimité de Marc et de son amie.

1. Vie en groupe



Le professionnel doit respecter l'intimité et la vie privée des usagers.
Quand il a une information qui fait partie de la vie privée de l'utilisateur, il ne peut pas la répéter aux autres.
Ca s'appelle le secret professionnel.

Le secret professionnel n'est pas toujours respecté.
Dans certaines institutions, « tout se sait » presque naturellement.
L'éducateur croit parfois qu'il doit en parler aux autres, que ça peut être utile.

Si la personne porteuse d'un handicap est d'accord, certaines informations peuvent parfois être communiquées à d'autres professionnels.
C'est le secret partagé.

Une résidente a rendez-vous chez le gynécologue.
Elle est accompagnée de son éducateur.
L'éducateur apprend qu'elle n'est plus vierge.
L'éducateur ne peut pas écrire cette information dans le cahier de communication car ce cahier est lu par l'équipe.
Il ne peut pas donner cette information à ses collègues.

2. Organisation et bâtiments

1) Organisation

Pour que la vie en groupe se passe bien, il faut un règlement.
Pour que les résidents respectent ce règlement, ils doivent le connaître.
Pour connaître le règlement, les éducateurs peuvent faire des animations comme des jeux de rôle...

Voici des questions qui peuvent se poser pour faire un règlement :

- Il faut une clef ou un panneau « interdit d'entrer » pour les lieux privés?
- Quand le personnel peut entrer dans la chambre (danger, vol...)?
- Peut-on interdire aux résidents d'inviter des personnes extérieures au bâtiment ? Si oui, quand ?
- Quand peut-on partager une chambre avec son amoureux ou son amante ?
- Qui garde la chambre si le couple se sépare ?
- Quand une chambre est partagée par plusieurs résidents, comment faire pour recevoir son amoureux ou son amante en toute intimité?
- ...

Pour être bien organisé, il y a des calendriers.
Ces calendriers sont mis à jour :

- Calendrier de l'institution : excursions, loisirs, sorties...
- Calendrier social : Saint-Valentin, grandes vacances, Noël...
- Calendrier privé : propre au couple, aux rencontres familiales...



Dans les calendriers, il y a des moments pour tout.
Dans les calendriers, il y a des moments pour sa vie amoureuse.
Les calendriers ne doivent pas être trop précis ou trop remplis.
Il faut laisser des moments libres.

2) Bâtiments

Pour une bonne vie de groupe, les bâtiments doivent aussi être adaptés à ça.

Il faut :

- Des bâtiments accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Respecter les règles de sécurité
- Respecter les règles d'hygiène
- Avoir, si possible, des chambres individuelles, des chambres pour les couples et des chambres de maximum 2 résidents
- Avoir des lieux privés où on peut voir quelqu'un sans être dérangé
- Dire qu'est ce qu'on peut faire dans les pièces du bâtiment :
 1. *Qu'est-ce qu'on peut faire dans la cuisine ?*
 2. *Qu'est-ce qu'on peut faire dans la salle commune ?*
 3. *Qu'est-ce qu'on peut faire dans la chambre ?*
 4. ...
- Parfois, adapter les pièces pour les besoins des résidents
- Dire quelles pièces sont ouvertes à tous
- Dire quelles pièces sont privées (pour soi)
 1. *On peut mettre des pictogrammes sur les portes.*

Vie amicale et amoureuse



C'est pas facile de se faire de nouveaux amis.
C'est pas facile de rencontrer une amoureuse ou un amoureux.
Surtout quand on vit dans une institution.
Avec l'aide de l'équipe de l'institution, c'est possible.

1. Les rencontres

Quand on vit en institution, c'est pas facile de rencontrer de nouvelles personnes.
Souvent, on choisit son amoureuse ou son amoureux dans les autres personnes qui vivent dans l'institution où on est.



L'équipe de l'institution peut organiser des fêtes avec d'autres institutions ou d'autres foyers.
L'équipe peut laisser aller la personne qui vit dans une institution dans une autre annexe.
L'équipe peut accompagner la personne dans une autre annexe.

Mais quand il y a une fête avec une autre institution, c'est pas facile de se retrouver seul avec son amoureuse ou son amoureux.
Les éducateurs n'ont pas le temps d'accompagner un pensionnaire voir son amoureuse ou son amoureux dans une autre institution.

Chantal demande à son éducateur d'inscrire le bowling dans son projet individuel. Quand l'éducateur demande pourquoi, elle dit : « parce que c'est chouette, quand on va au bowling, je peux voir mon copain » (qui est dans une autre institution).

On peut rencontrer des personnes quand il y a des ateliers avec d'autres foyers.

On peut se faire des amis comme ça.

Les résidents peuvent aller dans un foyer.

Les résidents peuvent aller dans une chambre juste pour discuter.

On peut voir son amoureux ou son amour pendant les soirées ou les week-ends.
C'est pas toujours facile.



Pour rencontrer des personnes, il y a les petites annonces.

Pour rencontrer des personnes, il y a Internet.

Il faut être bien informé sur ça.

On peut avoir de mauvaises surprises.

Le téléphone rose c'est quand on appelle une femme pour parler. Avec elle, on peut parler de tout.

Avec elle, on peut parler de sexe.

C'est son métier.

André lit les petites annonces et téléphone à des femmes.

Il utilise le téléphone rose.

Il espère rencontrer une femme comme ça.

Il veut créer une famille.

Ca ne marche pas comme ça.

2. La vie amicale et amoureuse

On peut avoir une vie amicale et amoureuse et sexuelle sans être en couple.

Il y a des personnes qui changent souvent d'amoureuse ou d'amoureux.

Il y a des personnes qui veulent avoir que des relations sexuelles.
C'est pas interdit.

Chacun peut faire comme il veut.

Mais il faut respecter l'autre.

L'autre doit être d'accord.

Parfois, c'est difficile.

Annie et Cédric vivent en couple dans l'institution.

A chaque fête, Annie embrasse d'autres hommes.

Cédric en souffre beaucoup.

Annie se rend pas compte qu'elle fait du mal à Cédric.

Parfois, le personnel de l'institution s'inquiète trop pour un pensionnaire.

Le personnel veut trop protéger le pensionnaire.

Le personnel est parfois indiscret pour ça.

Deux éducateurs font des commentaires sur le temps que Cédric passe dans la chambre d'Annie.

Quand Cédric et Annie sortent de la chambre, un des éducateurs leur demande ce qu'ils étaient en train de faire.

Le personnel est indiscret pour ça.

3. Le couple



Un couple peut être un homme et une femme.

Un couple peut être deux femmes.

Un couple peut être deux hommes.

Un couple doit avoir de la liberté.

Un couple doit avoir de l'intimité.

Un couple doit avoir des moments pour être seul.

Parfois, les couples veulent que les gens sachent qu'ils sont en couple.
Parfois, ils ont une chambre pour eux dans une institution.
Parfois, ils cherchent avec l'institution un appartement supervisé.
Parfois, le couple fait une cérémonie comme un mariage.
La cérémonie peut se faire en dehors de l'institution.
Parfois, des institutions n'ont pas de chambre pour un couple.
Des institutions vont être d'accord que le couple se voit seul.

Isabelle et Jacques veulent que leur couple soit connu de tous.
Ils vont voir la psychologue.
Ils ont des loisirs ensemble.
Ils peuvent s'inviter dans leur foyer.
Ils reçoivent une information sur la vie amoureuse et sexuelle.
Ils vont voir le directeur.
Ils organisent une fête pour dire à tout le monde qu'ils sont en couple.
Ils peuvent vivre des moments d'intimité dans la chambre ou partager une chambre tous les jours.

Les institutions feront ce qu'elles peuvent pour permettre la vie de couple de leurs pensionnaires.

Léo et Patricia aiment partager leur chambre.
Souvent, ils veulent dormir seuls.
L'institution a mis deux lits séparés.
Léo et Patricia peuvent rapprocher les lits quand ils veulent dormir ensemble.

4. L'homosexualité

Chaque personne doit avoir les mêmes chances d'être bien dans une relation.

Qu'on aime les femmes ou qu'on aime les hommes, on a le droit.

Tout le monde a le droit d'avoir des relations sexuelles.

L'homosexualité existe.

L'homosexualité, c'est deux femmes ensemble ou deux hommes ensemble.

C'est pas facile.

Tout le monde est pas d'accord avec ça.

Christine assiste à une animation avec des témoignages filmés de personnes homosexuelles.
Elle dit que ce sont des pratiques "dégueulasses"
Elle dit qu'il faut appeler la gendarmerie.

L'éducateur doit bien informer les pensionnaires pour qu'ils soient plus tolérants.

Santé et soins

La personne porteuse d'un handicap est la personne la plus importante quand on parle de sa santé.

Les professionnels et les parents accompagnent la personne porteuse d'un handicap mais c'est elle qui décide.

La personne porteuse d'un handicap doit être bien informée. C'est important.

1. La contraception



La contraception, c'est ce qu'on utilise quand on a des relations sexuelles et qu'on ne veut pas avoir d'enfant. Il y a plusieurs moyens de contraception (pilule, préservatif...).

C'est la personne handicapée qui choisit quel moyen de contraception elle veut utiliser.

Le choix se fait toujours avec un médecin.

Après avoir choisi, on peut utiliser le moyen de contraception sans le médecin.

Dans le règlement des institutions, il doit y avoir un point sur la contraception.

Comme ça, les personnes handicapées et leurs parents savent qu'on va parler de la contraception.

Les personnes handicapées adultes qui vivent en centre d'hébergement utilisent souvent un moyen de contraception.

Souvent, c'est la femme qui prend le moyen de contraception pour ne pas avoir d'enfant.

Le choix du moyen de contraception doit être discuté avec la personne porteuse d'un handicap, sa famille et les professionnels.

On ne peut jamais stériliser un homme sans qu'il soit d'accord.

On ne peut jamais stériliser une femme sans qu'elle soit d'accord.

Stériliser, ça veut dire faire une opération pour ne plus jamais avoir d'enfant.

La personne porteuse d'un handicap doit bien comprendre ce que c'est la stérilisation.

La personne handicapée peut dire oui ou non.

2. La grossesse

La grossesse, c'est quand une femme va avoir un enfant.

Certains couples ont envie d'avoir un enfant.

Dans une institution, c'est très difficile.

L'équipe de l'institution doit informer les résidents sur ce qui se passe quand on a un enfant.

L'équipe de l'institution doit informer les résidents que l'institution ne pourra pas s'occuper de l'enfant.

L'équipe de l'institution doit dire au parent ou au couple qui a un enfant où ils peuvent aller.

Il y a des services d'accompagnement, des maisons maternelles, des services en charge d'appartements supervisés...

Les femmes porteuses d'un handicap qui attendent un enfant doivent être bien accompagnées.

Les femmes porteuses d'un handicap qui attendent un enfant doivent être bien écoutées.

Les femmes porteuses d'un handicap qui attendent un enfant doivent être

bien suivies par un médecin.

Une femme enceinte peut ne pas vouloir avoir d'enfant.

Elle peut arrêter sa grossesse.

C'est un avortement.

C'est sa décision.

Sa décision doit être respectée.

L'institution ne peut pas choisir pour elle.

On peut demander une aide en dehors de l'institution.

On peut demander de l'aide à un planning familial.



3. Les personnes âgées

On croit souvent que les personnes plus âgées n'ont pas de relations sexuelles.

C'est faux.

Martine à 65 ans et Hervé à 60 ans.

Martine et Hervé sont en couple.

Martine est ménopausée.

Ca veut dire qu'elle ne peut plus avoir d'enfant à cause de son âge.

Martine croit qu'ils ne pourront jamais partager une chambre parce qu'elle est ménopausée.

Les femmes se posent des questions sur la ménopause.

Pendant la ménopause, les femmes peuvent avoir des bouffées de chaleur, prendre du poids, déprimer...

Les hommes peuvent avoir des enfants tout au long de leur vie.

Quand les hommes deviennent plus âgés, c'est plus difficile pour eux d'avoir des relations sexuelles.

Les personnes qui vivent en institution doivent être bien informées.

Les personnes qui vivent en institution doivent être suivies par un médecin.

4. Les Maladies Sexuellement Transmissibles (MST)

Il faut faire très attention aux maladies sexuellement transmissibles. Ca veut dire les maladies qu'on peut attraper en ayant des relations sexuelles.

Le SIDA et l'hépatite B sont des maladies qu'on peut attraper en ayant des relations sexuelles.

Il faut éviter d'attraper ces maladies qui sont dangereuses.

On peut l'éviter en étant bien informé.

On peut l'éviter en mettant un préservatif pendant la relation sexuelle.

Les maladies moins graves peuvent se soigner.

Il faut penser à soigner l'amoureuse ou l'amoureux de la personne malade aussi.

Le personnel des institutions doit être bien informé sur les maladies qu'on peut attraper en ayant des relations sexuelles.

Les résidents d'une institution doivent aussi être bien informés sur ces maladies.

Et sur les moyens de se protéger comme l'utilisation d'un préservatif.

L'institution peut prévoir des préservatifs pour les résidents :

- Installer un distributeur de préservatif dans un lieu discret
- Mettre des préservatifs dans la salle de bain
- Désigner une personne à qui on peut demander des préservatifs.
- ...

Il faut bien expliquer comment utiliser les préservatifs.

Michèle et Jean croient se protéger pendant les relations sexuelles. Ils mettent des préservatifs sous le lit. La femme de ménage trouve les préservatifs sous le lit. La femme de ménage en informe le psychologue. Le psychologue dit à Michèle et Jean comment utiliser les préservatifs pour être bien protégés.

5. Les soins

Tout le monde a besoin de soins médicaux.

Tout le monde va chez le dentiste, chez le médecin, chez le gynécologue pour les femmes...

Les soins médicaux et les soins du corps sont importants dans la vie amicale, amoureuse et sexuelle.

Quand on est propre, on se sent mieux dans sa peau, on est plus à l'aise avec les autres.

Parfois, dans la vie de tous les jours, le professionnel donne des soins au résident.

Parfois il doit l'aider pour se laver.

Parfois, c'est intime. Ça peut poser des difficultés.

Un résident peut se sentir gêné.

Parfois, le soignant est gêné.

Il peut en parler avec d'autres professionnels.



6. Les problèmes sexuels

Quand un résident a un problème sexuel, il peut consulter un sexologue.

Un sexologue, c'est quelqu'un qui est spécialiste des problèmes sexuels.

Les problèmes sexuels se vivent souvent dans un couple.

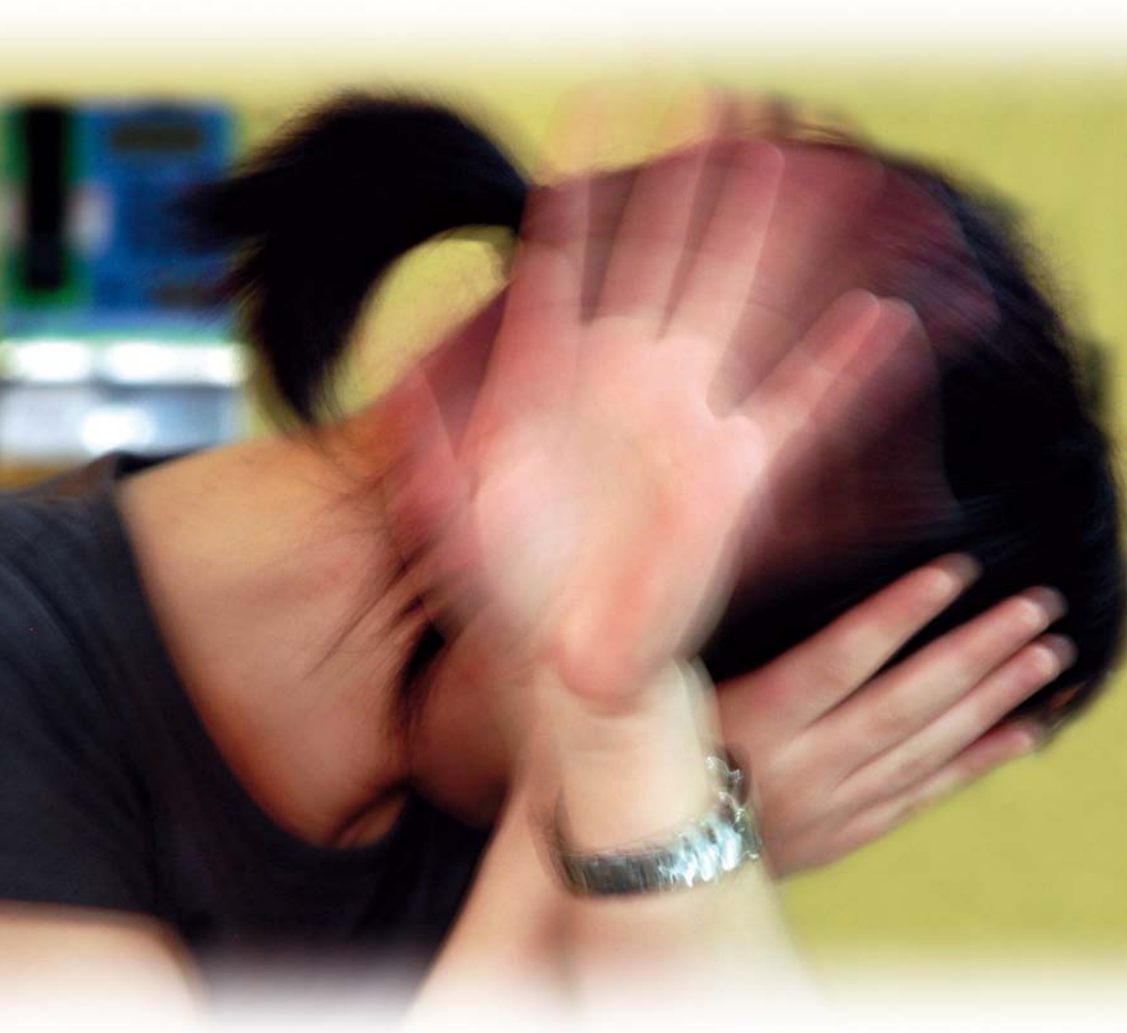
Un sexologue peut donner des cours d'éducation sexuelle.

Il peut donner des informations sur la vie sexuelle à une personne, à un couple ou à un groupe.

Il peut donner des informations aux autres professionnels.

Le sexologue peut faire des séances de groupe, des groupes de parole ou des groupes d'animation à la vie amoureuse et sexuelle.

Il peut aussi travailler avec les familles des résidents.



Abus et violences

Les abus et les violences sont interdits.

Les abus et les violences peuvent être physiques (sur le corps) ou mentales (sur l'esprit).

Les abus et les violences peuvent être sexuels ou non.

Abuser de quelqu'un, c'est obliger quelqu'un à faire quelque chose qu'il ne veut pas.

Quand il y a abus ou violence, la victime porte plainte.

Quand il y a plainte, on voit si c'est vrai.

Si c'est vrai, on aide la victime.

Si c'est vrai, on condamne l'agresseur.

En institution, c'est plus compliqué.

L'équipe a peur d'agir et de se tromper.

L'équipe veut protéger ses résidents.

On peut agir contre les abus et les violences.



Il y a beaucoup de sortes d'abus et de violences.

Parfois, on ose pas dire qu'on a été victime d'abus ou de violence.

La victime et l'agresseur peuvent être des résidents, des professionnels ou des membres de la famille d'un résident.

En institution, les abus et les violences sont rares.

C'est bien.

Mais quand il y a abus ou violence, il faut en parler.

Mais il faut bien réfléchir avant d'accuser quelqu'un.

Il faut être sûr de soi.

Pour ne pas avoir d'abus ou de violence dans l'institution :

- Il faut parler ensemble
- Il faut apprendre ce qui se fait ou pas.

Entrer dans l'intimité de quelqu'un sans son accord, c'est déjà un abus.

Insulter quelqu'un, c'est déjà de la violence.

L'équipe doit être exemplaire par rapport à ça.

1. Voir, réagir et accompagner

Quand quelqu'un se plaint d'être victime d'abus ou de violence.

L'équipe voit si c'est vrai, si on peut le croire.

Quand la personne qui se plaint est porteuse d'un handicap mental ou qu'elle ne sait pas bien s'exprimer, c'est plus compliqué.

Le professionnel doit rester objectif.

Le professionnel ne doit pas juger.

Le professionnel ne doit pas se laisser influencer :

- Par l'importance du handicap mental de la victime ou de l'agresseur
- Par l'importance du handicap physique de la victime ou de l'agresseur
- Par le QI de la victime ou de l'agresseur
- Si la victime ou l'agresseur est un homme ou une femme
- ...

Les résidants peuvent aussi exagérer les faits ou inventer ou mentir.

L'équipe doit regarder et écouter.

L'équipe doit regarder les signes que peut montrer le résidant.

Etre déprimé, ne plus savoir dormir, avoir des bleus sur le corps, avoir un comportement bizarre...

L'équipe ne peut pas tout contrôler.

Certains résidants ont déjà agressé ou abusé de quelqu'un.

Certains résidants sont « à risque », ça veut dire qu'ils peuvent être violents ou abuser de quelqu'un.

L'équipe doit plus surveiller ces résidants.

C'est difficile de savoir ce qui est vrai.

C'est difficile de savoir ce qui est faux.

Il faut bien réfléchir avant de prendre une sanction.

Surtout si c'est grave.

La sanction doit être prise en équipe.

La sanction doit être juste.

La sanction doit être en rapport avec l'agression.

La sanction doit faire réfléchir l'agresseur.

L'agresseur ne doit plus recommencer.

La victime doit être aidée et soutenue par l'institution.

La victime doit être aidée et soutenue par tous les moyens possibles.

Soutien de famille, planning familial...

2. Savoir dire non et savoir entendre quand on dit non

Souvent, les résidants sont habitués à obéir depuis toujours.

Obéir à leurs parents, à leur tuteur, aux administrateurs, au directeur, aux éducateurs, aux médecins...

Souvent, on décide pour les résidants à la place des résidants.

Plus le handicap est important, plus c'est vrai.

Souvent, le résidant ne sait pas qu'il a été abusé.

Les résidants doivent apprendre à choisir.

Les résidants doivent apprendre à dire non quand c'est nécessaire.

Un éducateur organise un groupe de parole pour apprendre à dire non.

Un participant est étonné.

Il dit : « On ne m'a jamais dit qu'on pouvait dire non ».

C'est difficile à apprendre à dire non.
Ca peut se faire dans un groupe de parole.
Ca peut se faire dans une séance d'information.
Ca peut se faire dans une activité entre foyers.

On peut apprendre à comprendre ce que veut quelqu'un.
S'il veut ou s'il veut pas quelque chose.
Ca s'entend s'il dit oui ou non.
Ca se voit par le langage du corps.
Le langage du corps, c'est comment on se tient.
C'est ce qui se voit sur le visage.

Savoir dire non et respecter quand on dit non est le meilleur moyen contre les abus et les violences.

Patrick demande à son éducateur de lui apprendre à observer le visage de son amoureuse.
Son amoureuse a du mal à s'exprimer.
Patrick veut comprendre ce qu'elle ressent : «j'aime», «j'aime pas»...

3. Se respecter et respecter l'autre

Des résidents acceptent des relations sexuelles contre des cigarettes, du chocolat...
Ces résidents sont aussi des victimes d'abus sexuels.
L'agresseur utilise leur point faible.
C'est très mal.



L'apprentissage reste le meilleur moyen d'éviter ça :

- L'apprentissage du respect de soi et de son corps
- L'apprentissage du respect de l'autre et de son corps

- L'apprentissage de la valeur des choses...

Il y a le respect de soi-même.
Il y a le respect des autres résidents.
Il y a le respect des professionnels.
Des résidents peuvent avoir des gestes déplacés envers un membre du personnel.
C'est mal.
Il faut mettre des limites mais aussi bien expliquer les choses.
Surtout quand la personne est porteuse d'un handicap mental.

Le respect passe aussi par le langage.
Il y a les violences physiques.
Il y a les violences verbales.
Les mots peuvent faire beaucoup de mal.
Les professionnels parlent entre eux des résidents.
Parfois, les professionnels parlent mal des résidents.
Parfois, les professionnels parlent mal aux résidents.
Parfois les résidents sont vexés par les professionnels.
Parfois, les résidents sont humiliés par les professionnels.
Même si c'est pas fait exprès.

L'équipe peut aussi faire mal au résident en utilisant des mots.
Les mots peuvent être blessants.
L'équipe doit faire attention à ça.

Conclusion



Tout le monde a droit de décider pour sa vie
amoureuse et sexuelle.
Les personnes avec un handicap mental ou
physique aussi.
Les personnes de grande dépendance aussi.

On peut vivre en institution et avoir de relations amoureuses ou sexuelles.
On peut aller dans un centre de jour et avoir de relations amoureuses ou
sexuelles.
Ce n'est pas interdit.

Des institutions ont bien compris ça.
Elles reconnaissent le résidant comme une personne à part entière.
Les résidants ont des besoins particuliers, des attentes mais aussi des
projets de vie.

Ca demande de l'organisation.
Ca demande du travail.
Ca demande de la communication, de l'écoute, de la prévention...

Il y a beaucoup de moyens.
Il y a les groupes de parole, les séances d'information, la charte de vie, les
ateliers de bien-être, le calendrier des sorties, les rencontres inter foyers...

L'équipe doit accompagner les résidants vers un mieux-être.
L'équipe travaille avec respect et éthique.
L'équipe assure une « présence disponible » en respectant l'intimité de
chacun.

Il faut tenir compte des besoins amoureux et sexuels des personnes
porteuses d'un handicap.
On peut le faire.
On doit le faire.
Des institutions le font.
Les résidants vivent mieux.

Présentation du Groupe PHAS

Cette brochure a été faite par le Groupe PHAS. Il réunit une association et 4 institutions :

ASPH : Association Socialiste de la Personne Handicapée

L'ASPH travaille pour les personnes handicapées.

L'ASPH travaille avec les personnes handicapées.

L'ASPH travaille pour que les gens aient moins peur des personnes handicapées, pour qu'ils connaissent mieux les personnes handicapées.

L'ASPH travaille avec les Mutualités Socialistes.

Une mutualité, c'est un service qui nous aide quand on a des problèmes dans la vie (quand on est malade, handicapé...)

Plus de 50.000 personnes porteuses d'un handicap, malades, ou invalides sont membres de l'ASPH.

C'est beaucoup.

On peut être membre de l'ASPH quel que soit notre handicap, notre âge ou notre philosophie ou notre religion.

On peut être membre de l'ASPH sans être membre de la Mutualité Socialiste.

ASPH - Secrétariat général

Catherine Lemièrre - Secrétaire générale

Adriana Ciciriello - Chargée de projet

✉ Rue Saint-Jean 32-38 - 1000 Bruxelles

☎ 02/515.02.25

ASPH. – Luxembourg

Ophélie Bauwens - Responsable

✉ Place de la Mutualité, 1 - 6870 Saint-Hubert

☎ 061/23.11.52

ASPH – Province de Namur

Suzel Tierny - Responsable

Valérie Lenel - Animatrice

✉ Rue de France 35 - 5600 Philippeville

☎ 081/77.78.00

L'Albatros

L'Albatros est un institut.

On peut habiter là.

On peut y aller que la journée.

L'Albatros accepte les hommes et les femmes.

L'Albatros accueille 260 personnes adultes ayant un handicap mental modéré à profond.

L'Albatros comporte 14 foyers d'hébergement et une quarantaine d'ateliers.

Un secteur Sports/Loisirs propose des activités adaptées.

Fabienne Beauchot - Chef de groupe, Responsable de la coordination générale

Olivier Ruelle - Psychologue

✉ Rue du Bois, 5 - 5660 Petite-Chapelle (Couvain)

☎ 060/37.00.08

Le Brasier, Les Goélands

Le Brasier – Les Goélands est dans la région de Couvain.

Le Brasier – Les Goélands accepte les hommes et les femmes.

Le Brasier – Les Goélands accueille 69 adultes ayant un handicap mental léger à profond et/ou des problèmes physiques.

Séverine Vlayen - Psychologue

✉ Rue Chant des Oiseaux, 1 - 5660 Couvain

☎ 060/34 57 23

Le Centre Arthur Regniers

Le Centre accueille plus de 200 personnes.
Les résidents sont handicapés physiquement.
Le handicap est important.
On peut y habiter.
Il y a un centre de rééducation.
Il y a une école secondaire.
Les services pour adultes ont un service où on peut dormir.
Il y a un service d'accueil de jour pour adultes.
Il y a un service où on peut vivre en attendant de trouver un endroit pour habiter.

Pascal Coquiart - Psychologue, Psychothérapeute, Sexologue clinicien
Brigitte Cordier - Coordinatrice et Chef de groupe
Docteur Jean Muller - Directeur et Neuropsychiatre en revalidation
Jacqueline Seront - Chef éducatrice
✉ Rue Baronne E. Drory van den Eynde, 2 - 6543 Bienne-lez-Happart
☎ 071/59 91 20

Revivre à Sugny
Revivre à Sugny est un service où on peut habiter.
Revivre à Sugny accueille des adultes homme ou femme.
Revivre à Sugny accueille 80 résidents.
C'est à la campagne.
Les résidents ont un handicap mental léger, moyen ou profond, avec ou sans problèmes physiques.
Il y a 4 foyers où on peut dormir répartis dans le village.
Il y a une vingtaine d'ateliers.

Agnès Anciaux - Educatrice
Yves Dussein - Psychologue
✉ Boulevard Dessus la Ville, 193 - 5550 Sugny
☎ 061/50.06.06

Une publication de l'Association Socialiste de la Personne Handicapée
Rue Saint-Jean, 32/38
1000 Bruxelles
Tél : 02/515 02 65 - Fax: 02/515 06 58
E-mail : asph@mutsoc.be

Editeur responsable : Catherine Lemièrre
ASPH - rue Saint-Jean, 32/38 - 1000 Bruxelles
Rédaction : Adriana Ciciriello
Traduction en «Facile à lire» : Olivier Van Peteghem - Afrahm
Lay-out et suivi de production : Nathalie De Wispelaere
Dépôt légal : Juin 2013

Photos : Fotolia.com
© muro - © Mahesh Patil
© Marek - © Konstantinoskokkinis
© Gabriel Gonzales G. - © olly
© muro - © dinostock
© Paco Ayala

Cette brochure peut être obtenue gratuitement :
En téléchargement sur le site Internet www.asph.be ou www.mutsoc.be

Auprès de l'ASPH
32/38, rue Saint-Jean - 1000 Bruxelles
Tél : 02 515 02 69 - Fax : 02 512 06 58
E-mail : asph@mutsoc.be

Avec le soutien de :
la Wallonie





et son réseau associatif et socio-sanitaire

